



PROCES VERBAL

ADMISSION AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER

– SESSION 2024 – RÉGION OCCITANIE

Le préfet de l'Hérault

Le mercredi 26 juin 2024 s'est réuni le jury compétent pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer – session 2024 – région Occitanie.

Nombre de candidats admis par ordre de mérite :

- Liste principale : 13
- Liste complémentaire : 20

LISTE PRINCIPALE	
NOM	PRÉNOM
ALBARET	PAVLINA
PICON	ELODIE
BOUSQUET (ODICINO)	SABRINA
SIDORSKI	AUDREY
TERREAUX (PESENTI)	SABINE
MESSAOUDI (DIAN)	FATHIA
HAMADI	MARIE
LENERT (YOUSFI)	VIRGINIE
POLLIOU (CAMPERI-GINESTET)	AUDREY
BEGON	SEVERINE
ZGORSKI (WODECKI)	NATHALIE
BELIN	ALICE
BENINGER	ROMANE

LISTE COMPLÉMENTAIRE

NOM	PRÉNOM
VALENTIN	ANAEL
UVEAKOVI	ENZO
EL OSSAMI (BOUCHFIRA)	FATIHA
LISOWSKI	CHRISTELLE
BOURRIE (PIAZZA)	MAGALI
BOURDON	CAROLINE
MAURIN	LEA
CARIO	ANNE-KATERI
AMARA	MELISSA
ADGE	MARIE
YUSTE (VIDAL)	INGRID
MATOUKI	NAWALE
GUY	FLAVIEN
PASQUIOU	CLEMENCE
OULI	LAURYNE
MENDAME ADOTEVI	PELAGIE
EDDABBOUE	SOPHIA
CRESPO	SOPHIA
DOMINGUE	AUDREY
CALVEZ (BARBERA)	MALLORIE

pour le préfet et par délégation,
la présidente du jury,



Tiphaine AUBERT

Philippe
LALLOUE

Cécile
LOUVET

Patrice
BIRYCKI

Sébastien
VIGNAL

Christophe
BENETEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « telerecours.citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.